FRC 3, 22834

22834

Case
FRC
125/2

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR P. MANUEL,

PROCUREUR DE LA COMMUNE DE PARIS

A LA BARRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Le 16 Juillet 1792, l'an 4e. de la liberté.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

J'ÉTOIS bien malade, quand je fus accusé devant vous.

Si l'estime de mes concitoyens, qui m'ont apporté en foule, & leurs regrets & leurs espérances, a pû calmer mes maux, c'étoit une raison de plus pour ne pas supporter le soupçon injurieux d'avoir trahi mes devoirs. La fièvre encore dans les veines, avant

que d'avoir pu ſerrer dans mes bras un *fédéré*, je viens courber ſous la loi une tête qui ne fléchira jamais que ſous elle.

Il faut donc, lorſque tout vous preſſe de préparer les moyens extrêmes qu'attend et qu'exige *la patrie en danger*, que je vous entretienne encore d'une *journée* qui n'eſt devenue fameuſe, que parce que la cour a voulu la groſſir de tous ſes vices! elle vous ſera peinte du moins par celui qui ne voit les choſes que ce qu'elles ſont, & ne juge les hommes que ce qu'ils valent.

Le 16 Juin, quelques-uns de ces *patriotes*, tout *purs*, qui conſervent dans les fauxbourgs ce feu ſacré qui s'éteint ſi facilement dans les villes, vinrent planter une pique dans le conſeil général de la commune, & voulurent qu'elle fût à côté du maire: c'étoit-là ſa place; car *Minerve* en a toujours une. Ces hommes qui diſent tout ce qu'ils penſent, parce qu'ils font tout ce qu'ils diſent, pour donner d'avance une preuve de confiance à leurs magiſtrats, les préviennent dès-lors que, le mercredi prochain, ils ſe faiſoient une fête de porter leurs hommages à l'Aſſemblée qui lançoit de *bons* décrets, & des repréſentations au roi, qui s'étoit défait de miniſtres qui valoient beaucoup, pour en prendre qui ne valent rien; & que, comme c'étoit ce jour là que la nation avoit, au *jeu-de-paume*, recouvert ſa ſouveraineté, ils ſe couvriroient moins de leurs armes, que de tous les inſtrumens avec leſquels ils avoient renverſé la Baſtille. Ce ſont des fourches, des bâtons, des broches, des ſcies, des ciſeaux, des verlopes qui ſont & ſeront toujours les ornemens des héros du 14 Juillet. Certes, ce n'étoit pas là un avis de ſéditieux, de brigands, de régicides. Ce n'étoit pas là une émeute à étouffer ſous un *drapeau rouge*. Légiſlateurs,

ces raſſemblemens, quand ils n'ont pas un caractère de malveillance, ſervent la choſe publique : car ils empêchent ce ſommeil pendant lequel les deſpotes, qui ne dorment jamais, enchaînent les peuples.

Sans doute le directoire n'avoit pas conçu d'abord de vives inquiétudes contre cette troupe de citoyens fiers & reſpectueux, qui aſpiroient, comme tous leurs frères d'armes, à l'honneur de défiler devant vous, légiſlateurs, pour développer & leurs ſentimens & leurs forces, puiſque c'eſt le ſoir, preſque la nuit, au moment où ſe cimentoit l'union des fauxbourgs, que par un *arrêté* perfide, barbare, il condamna une municipalité à diriger contre des citoyens qui marchoient déjà avec toute l'énergie de l'innocence, tout l'appareil de la mort. C'étoit l'étincelle de la guerre civile. Ah ! ſi les repréſentans de la commune avoient pu, trahiſſant tous les principes de l'humanité, de la juſtice & de la raiſon, ſonner le tocſin du *Champ-de-Mars*, jetant mon écharpe à ces hommes de ſang & de boue, je me ſerois élancé dans le peuple pour mourir avec lui, plutôt que d'être aſſaſſin avec eux.

Légiſlateurs, ils ont tous paſſé ſous vos yeux, ces *conſpirateurs* : leur drapeau a floté ſous vos voûtes. Qui de vous n'en a pas répété l'inſcription ?

Tyrans, tremblez, ou reſpectez la liberté des peuples.

Honorés de vos bontés, ils avoient un titre pour ſe préſenter chez le premier fonctionnaire de la conſtitution. Sous le règne de la liberté, la maiſon du prince devroit être ouverte comme une égliſe. Il a beſoin d'être vu de près pour ſe concilier cette eſtime qui ne ſe commande pas, & quand on eſt aimé, on eſt toujours sûr d'être obéi. Comment ne pas ſe

méfier d'un roi qui ſe cache & que des régimens gardent? Il n'y a que les méchans qui ont peur : & c'eſt outrager le peuple, que de le craindre. Si *Louis XVI* avoit eu l'âme de *Marc-Aurèle*, il ſeroit deſcendu dans ſon jardin pour goûter ce plaiſir qu'il n'eſt plus digne de retrouver, de conſoler à-la-fois cent mille hommes des angoiſſes d'une trop lente *révolution*.

Toutes les portes étoient fermées, & le peuple ne s'apperçut pas qu'on déſiroit qu'il eût le tort de les enfoncer; mais n'eût-il pas fallu un miracle pour qu'une multitude, qui ne peut ſe comparer qu'à un torrent, s'arrêtât reſpectueuſement devant une porte? Il n'y avoit pas là de Dieu pour commander à la mer & aux vents.

Enfin cette multitude, ſans guide, curieuſe, égarée, ſe verſe dans les appartemens; & dans ces appartemens où par-tout brille l'or, pendant que la nation n'a bientôt plus que du fer, tant d'hommes qui avoient faim, qui avoient ſoif, n'ont pas même éprouvé les tentations de la misère; & il n'y eut jamais moins de voleurs aux Tuileries : car tous les riches courtiſans avoient pris la fuite.

Cependant les officiers-municipaux, dont j'avois requis, dès le matin, la prudente ſurveillance, diſtribuoient par-tout leurs conſeils; car il n'y avoit plus que des conſeils à donner : & le maire de Paris exerçoit près du trône l'empire le plus puiſſant, l'empire de la vertu.

Le Roi, par ſa ſécurité, faiſoit l'éloge du peuple, & il l'exprima en demandant lui-même le bonnet de la liberté, qui devroit être ſa couronne.

Légiſlateurs, vos députés, témoins & juges de cette

scène, ne vinrent-ils pas vous dire eux-mêmes que le roi & le peuple étoient contens l'un de l'autre?

Et le lendemain, c'est ce même roi qui trahit, qui calomnie, qui déshonore ce même peuple, en le dénonçant à tous les peuples, à tous les rois, qui ne s'imaginant pas qu'un libelle puisse se cacher sous le titre auguste d'une *proclamation*, seront forcés de croire que ce peuple qu'un long esclavage n'a point avili, qui toujours grand, toujours généreux, n'a que des amnisties à se reprocher, n'est plus qu'une horde de cannibales!

Et vous, législateurs, vous ne vous êtes pas soulevés d'indignation! n'avez-vous donc pas la *majesté* du peuple à défendre? Craindriez-vous de vous mesurer avec un roi? C'est vous qui le jugez.

Cette impunité donne le signal aux partisans hypocrites des *deux chambres*, de tout oser: & dès-lors arrive ce *Général* qui croit avoir fait la *révolution*, parce que, habile dans l'art de souffler & d'éteindre les émeutes, il a fait long-temps la police des rues; pour qui le succès d'une intrigue est une victoire, & qui semble ne s'être chargé de faire la guerre aux Autrichiens, que pour que la cour fût sûre qu'ils ne seroient point battus; & il vient jusqu'à la barre du sénat françois, le menacer de son armée, qu'il croit, d'après son *état-major*, plus disposée à venger un roi qu'une nation.

Dès-lors s'érige jusque sous les lambris du Louvre, au confluent de la *liste civile*, un tribunal qui creuse dans les ténèbres un cachot à *Pétion*.

Dès-lors enfin le *département*, en frapant la *municipalité*, explique pourquoi, dans la fête de la loi, il représentoit la loi sous la figure d'un *crocodille*.

Voilà, législateurs, tout ce que j'ai vu de la journée du 20.

Voici ce que j'ai fait. La conduite de Monsieur le maire est celle du corps municipal, & celle du corps municipal est la mienne. Ce qu'ils ont ordonné, je l'avois requis. Il est difficile que les amis du peuple ne soient pas tous d'accord, quand il s'agit de le sauver.

Comme procureur de la commune, qui ne dispose jamais de la force publique, je n'ai pu & je n'ai dû que m'assurer que mes collègues, qui avoient reçu, d'après mes vœux, chacun une mission, couvriroient le désordre nécessaire de la foule, de leur présence tutélaire : & je suis resté à mon poste, qui est celui de tous les jours, de toutes les heures, parce qu'il n'y a pas un moment où je n'aie un devoir à y remplir. C'est de la *maison-commune* que je dois tout voir, tout entendre ; je suis le centre des *sections*. C'est-là enfin où le malheureux qui n'a point d'amis, doit toujours être sûr de trouver un magistrat du peuple.

Les *amis de l'ordre* prétendent que je devois être dans le château, chez le roi. Mais n'y avoit-il donc, ce jour-là, que le roi & le château à garder dans Paris? Est-ce que tous les citoyens n'ont pas un droit égal aux bienfaits d'une police paternelle? Pendant que Monsieur le maire renvoyoit les citoyens paisibles dans leurs foyers, le procureur de la commune essuyoit les larmes d'une victime du *comité central*.

On m'accuse d'avoir passé une heure sur la terrasse des Tuileries, *sans écharpe*. Je n'avois que le temps de la traverser, & il étoit utile dans mes vues même de magistrat, de n'être pas connu. On empêche quelquefois plus de mal en conversant, qu'en commandant ; & ce n'est pas sans quelque fruit que, parlant de l'alliance des fusils & des piques, je fis lire

à quelques ſoldats en habit bleu, l'inſcription qui étoit ſur l'enſeigne des ſoldats en veſtes de toutes les couleurs.

Peuple, garde nationale,
Nous ne faiſons qu'un,
Nous ne voulons faire qu'un,
Vive l'égalité.

Cette leçon ne déplut qu'à quelques *grenadiers* de *proceſſions*, qui croyant voir en moi l'ennemi des prêtres, me menaçoient par derrière de leurs baïonnettes. Je les regardai en face pour leur éviter une lâcheté.

Enfin, je retournai à la commune, où m'appeloit la *permanence du corps municipal*, & où m'attendoient de ces affaires, que je ne remets jamais.

Légiſlateurs, la main ſur ma conſcience, je vous redemande mon honneur, parce que j'ai bien fait mon devoir : je vous redemande ma place, parce qu'elle eſt hériſſée d'épines & de dangers.

Il ne me ſera permis de me repoſer, que quand vous aurez ſauvé la nation.

P. MANUEL.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. 1792.